SANTÉ · FICHE MESURE

Réguler l'installation des médecins libéraux

Réguler l'installation des médecins libéraux : combien ça coûterait ?

COÛT BRUT	COÛT NET	EFFET SUR LE SOLDE PUBLIC
1,4 Md€	**900 M€**	**-180 M€ par an**
sur 5 ans	sur 5 ans	soit -900 M€ sur 5 ans · dégrade le solde public

Vecteur juridique : Loi ordinaire — modification de l'article L. 162-5 du Code de la sécurité sociale (cadre conventionnel)

Résumé

Conditionner le conventionnement Assurance maladie d'un nouveau médecin libéral à l'installation dans une zone sous-dotée, en contrepartie d'une revalorisation des actes et d'une aide à l'installation renforcée.

Financement

Coût brut : ~1,4 Md€ sur 5 ans (450 M€ revalorisation consultations + 400 M€ forfait médecin traitant + 350 M€ aide à l'installation + 200 M€ accompagnement administratif).

Recettes / économies attendues : ~500 M€ sur 5 ans liés à la baisse du recours aux urgences pour des consultations non urgentes (estimation Haute Autorité de Santé : 20 % des passages aux urgences relèvent d'un défaut d'offre de ville).

Coût net estimé : ~900 M€ sur 5 ans, soit 180 M€/an, financés sur le sous-objectif « soins de ville » de l'ONDAM.

Calendrier

- **An 1.** Loi votée. Concertation avec syndicats de médecins (CSMF, MG France, FMF, SML). Publication des zonages par les ARS.
- **An 2.** Entrée en vigueur du conventionnement sélectif pour les nouveaux installés. Mise en place de la revalorisation et du forfait. Aide à l'installation effective.
- **An 3.** Premier bilan partiel : nombre d'installations en zone sous-dotée vs zone sur-dotée, comparé à la trajectoire pré-réforme.
- **An 4.** Évaluation indépendante par la DREES et l'IGAS. Ajustements de zonage si nécessaire.
- **An 5.** Bilan public complet. Décision sur la généralisation du dispositif aux médecins déjà installés (mobilité encouragée).

Indicateurs de succès

- Part de la population en zone sous-dotée : objectif passer de 11 % à 6 % en 5 ans.
- Densité de médecins généralistes dans les 30 % de communes les moins dotées : +20 % en 5 ans.
- Délai moyen d'obtention d'un rendez-vous chez un généraliste : objectif < 5 jours en zone sous-dotée (vs ~10 j aujourd'hui).
- Taux de patients de plus de 17 ans sans médecin traitant déclaré : objectif < 8 % (vs ~11 % en 2024).

Public cible

~9 000 nouveaux médecins libéraux par an (nouveaux installés). Indirectement, les 7 millions de Français en zone sous-dotée, et l'ensemble des 60 000 médecins libéraux conventionnés (par effet de rééquilibrage progressif).

Sources

- DREES — Atlas des déserts médicaux 2023 — https://drees.solidarites-sante.gouv.fr — Données officielles sur la répartition géographique des médecins.
- Cour des comptes — Rapport 2024 sur l'organisation des soins — https://www.ccomptes.fr — Évaluation critique des aides à l'installation actuelles.
- HAS — Recours aux urgences et offre de ville — https://www.has-sante.fr — Estimation de la part des passages aux urgences évitables.
- Article L. 162-5 CSS — Cadre conventionnel des médecins libéraux — https://www.legifrance.gouv.fr

Fiche complète en ligne : https://chiffrons.fr/mesures/regulation-installation-medecins/ — on y trouve aussi : diagnostic, le détail de la mesure.

Montants cumulés sur 5 ans ; l'effet annuel est une moyenne (cumul ÷ 5), seule grandeur comparable au déficit public, qui est annuel. Effet sur le solde : positif = améliore le solde public. Aucun effet de retour n'est modélisé. Données sous Licence Ouverte 2.0 (https://chiffrons.fr/donnees/) ; le site ne publie pas de licence pour ses textes. Chiffrons.fr est publié anonymement, sans parti ni candidature.